

Les 20 questions les plus posées par les recruteurs

Lors de l'entretien de recrutement, votre interlocuteur vous posera des questions sur ce que vous avez fait jusqu'à maintenant. Parallèlement, il essaiera de détecter votre capacité à occuper le poste pour lequel vous postuler, au travers de votre personnalité.

Ce que vous avez accompli lors de votre vie professionnelle, l'intéressera particulièrement et la manière dont vous vous mettez en valeur aussi. Un conseil, soyez dans les faits, et n'essayez pas d'en faire trop. Vous trouverez ci-dessous une liste de questions qui sont fréquemment posées par les recruteurs.

1- Dans vos postes précédents, pourriez-vous me décrire ce que vous avez aimé ou moins aimé dans la manière d'être dirigé ?

2- Avez-vous travaillé en équipe dans vos précédents emplois ?

3- Est-ce que vous vous souvenez d'un moment où vous avez pris la mauvaise décision ou commis une erreur. Comment avez-vous géré cette situation ?

4- Avez-vous eu du mal à travailler avec certains types de clients ou collègues ? Comment vous êtes-vous alors adapté à eux ?

5- Par rapport aux objectifs fixés, quels ont été vos résultats ? Quelle stratégie avez-vous mis en place pour les atteindre ?

6- Avez-vous déjà dû critiquer le travail d'un collègue ? Comment est-ce que vous avez géré la situation ? Quelle décision avez-vous prise ?

7- Donnez-moi un exemple de votre plus belle réussite ? d'un échec ? Qu'en avez-vous retenu ?

8- Racontez-moi une situation de crise que vous avez dû gérer ou à laquelle vous avez participé ? Qu'avez-vous fait ?

9- Le monde de l'entreprise est particulièrement stressant, comment le vivez-vous ?

10- Lors de votre dernière expérience, qu'avez-vous appris ? Comment allez-vous mettre en pratique ces nouvelles connaissances ?

11- Pourriez-vous me donner un défi que vous avez dû relever dans vos fonctions ?

12- Un bon manager doit savoir déléguer. Décrivez-moi une situation où vous avez pu déléguer avec succès ou alors un échec ? Comment avez-vous vécu cette situation ? Qu'en avez-vous retiré ?

13- Quelle est selon vous, la façon la plus efficace de communiquer avec vos supérieurs ? vos collègues ou encore vos équipes ?

14- Citez-moi l'exemple d'une situation où vous avez fait preuve d'initiative sans que cela ne vous soit clairement demandé ?

15- Quelle expérience restera un bon souvenir pour vous ? Pour quelles raisons ?

16- Pour quelles raisons souhaitez-vous quitter votre emploi ? Qu'est-ce qu'il vous attire chez nous ?

17- Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de dépasser le cadre de vos fonctions pour venir en aide à un client ?

18- Dans quel ordre, vous classeriez les mots suivants : réussite personnelle, carrière et salaire ? Pourquoi ?

19- Qu'est qui vous intéresse dans le poste que nous proposons ? Pourquoi notre société ? Pourquoi est-ce qu'on vous choisirait vous plutôt qu'un autre candidat ?

20- Pourriez-vous me donner 3 qualités et 3 points d'amélioration ?

Attention aux questions pièges ...

Souvent on vous posera des questions qui vous déstabiliseront un peu par le manque de précision et le fait qu'elles soient assez floues...En voici quelques unes..

- « Parlez-moi de vous ? » Cette question est assez vague et large ... Vous ne savez pas par quoi commencer ? Soyez précis et concis ! Vous devez mettre en valeur votre expérience, votre motivation, votre capacité d'organisation et d'adaptation. Ce que le recruteur veut voir c'est que vous êtes le candidat qu'il attend pour ce poste. Et surtout défendez les points faibles de votre CV. Ne mentez pas, ne vous plaignez pas, et ne remettez pas la faute sur une autre personne. Comportez vous en personne responsable ce sera d'autant plus apprécié par votre interlocuteur.
- « Comment arrivez-vous à travailler sous pression ? » Le stress fait parti du travail, montrez que vous avez déjà vécu des situations stressantes et que vous savez vous adapter. Après une journée stressante, vous savez décompresser, vous détendre et vous ressourcer. Le stress est pour vous un bon moyen pour agir efficacement.
- « Où vous voyez-vous dans 5 ans ? » Prouvez à votre interlocuteur, que vous avez de l'ambition, que vous souhaitez évoluer au travers d'un projet professionnel construit. Dans l'environnement professionnel d'aujourd'hui, il faut s'adapter rapidement, montrez que vous en êtes capable.

- « Vous préférez travailler en équipe ou bien seul ? » Cela dépendra du poste proposé, mais en général il n'est pas conseillé de dire que l'on préfère travailler seul car de nos jours, on favorise le travail en équipe. Au travers de cette question, le recruteur veut simplement tester votre capacité d'adaptation, si vous avez plutôt une tendance au leadership ou à être suiveur. Dans votre cv, vous inscrirez surement une partie hobbies c'est dans celle-ci que vous mentionnerez les sports pratiqués. Il est préférable d'avoir un sport un collectif et un sport individuel.
- « Comment organisez-vous votre temps ? » Là, vous pouvez décrire une journée type, montrez que vous êtes organisé en vous mettant des deadlines, ainsi vous ne perdez pas de temps et que vous ne vous laissez pas déborder.
- « Que pensez-vous de notre entretien ? » Ne faites pas de commentaires inutiles...dîtes qu'il vous a intéressé et surtout expliquez pour quelles raisons. Insistez sur le fait que cet entretien vous motive davantage dans votre détermination à rejoindre cette société

RÉPONSES APPROPRIÉES AUX QUESTIONS DES RECRUTEURS

L'interviewer a pour tâche de découvrir le genre de personne et de travailleur que vous êtes, et cela en très peu de temps, c'est-à-dire environ une heure ou moins. Par conséquent, les questions qui vous sont posées sont pratiquement les mêmes d'une entretien à l'autre, étant donné que les interviewers essaient tous d'obtenir le même type d'informations. Vous trouverez, aux pages suivantes, la liste de ces questions typiques suivies chacune de la description détaillée de la façon d'y répondre.

1. PARLEZ- MOI DE VOUS

Lorsqu' un interviewer vous dit : «Parlez-moi de vous», il vous demande de vous présenter en tant que personne et non pas de lui citer simplement vos aptitudes.

Le type de réponse que vous devriez donner à cette question suit les mêmes grandes lignes que celles que vous avez observées pour fournir des renseignements d'ordre personnel dans votre curriculum vitae et vous pouvez vous en inspirer.

Dites-lui quels sont vos passe-temps favoris et vos intérêts particuliers, plus spécialement s'ils ont un certain lien avec le poste, comme le dessin, la construction de gadgets, la conception de vos propres vêtements, les occupations saisonnières comme la préparation des déclarations d'impôt, la mise au point mécanique des voitures. Mentionnez également d'autres intérêts particuliers, non connexes à l'emploi, comme être un ardent supporter du football, etc...

Ce n'est qu'après avoir décrit toutes ces caractéristiques que vous devez aborder vos qualifications professionnelles et votre expérience. Presque tous les interviewers vous demanderont de leur parler de vos caractéristiques personnelles, mais même s'ils s'abstiennent, essayez de les mentionner étant donné que ce sujet sert à créer une atmosphère amicale. Puis mentionnez les facteurs relatifs au travail :

1. votre intérêt et vos expériences ayant rapport avec l'emploi;
2. vos antécédents professionnels;
3. votre formation ou vos études;
4. votre intérêt marqué pour votre profession et votre plaisir à l'exercer.

2. AVEZ- VOUS DÉJÀ FAIT CE GENRE DE TRAVAIL ?

Vous ne devez jamais répondre par «non» à ce genre de question, car il n'existe pas deux postes parfaitement identiques et par conséquent, vous ne pouvez pas avoir fait exactement ce même travail. Pour n'importe quel emploi, il faut apprendre de nouvelles techniques, de nouvelles règles et des détails. Un cuisinier ne prépare jamais exactement les mêmes aliments, avec le même équipement, en observant exactement le même horaire, dans un autre restaurant. L'interviewer veut savoir si vous êtes capable d'apprendre à faire le travail dans un temps raisonnable. Il vous faut donc signaler toutes vos expériences professionnelles qui laissent supposer que vous êtes en mesure d'apprendre rapidement à exécuter les tâches de ce poste.

Vous devez lui signaler :

1. votre expérience professionnelle;
2. vos études et votre formation ayant trait à l'emploi;
3. votre expérience non rémunérée ayant trait à l'emploi;
4. la rapidité avec laquelle vous avez déjà appris à faire ce genre de travail.

Exemple :

L'interviewer peut vous demander si vous avez déjà fait de la comptabilité; vous ne possédez pas cette expérience mais vous pouvez lui signaler que vous avez déjà fait de la tenue de livres dans votre ancien poste de secrétaire, que vous tenez le livre de comptes de votre famille, que vous avez suivi un cours de comptabilité au cours secondaire, que vous êtes fort en calcul et que vous êtes sûr de pouvoir assimiler rapidement les détails nécessaires à l'exercice des fonctions du poste. Lorsqu'on vous demande si vous avez déjà travaillé dans la vente de meubles, vous pouvez citer toute expérience dans la vente, votre intérêt pour l'ameublement et vos connaissances dans ce domaine, votre compétence générale dans la vente et vous pouvez assurer votre interlocuteur que vous apprendrez très vite les techniques particulières à ce domaine.

3. POURQUOI VOULEZ- VOUS TRAVAILLER DANS NOTRE ENTREPRISE ?

Lorsque l'interviewer vous demande pourquoi vous voulez travailler dans sa compagnie, il veut pouvoir déterminer si vous serez satisfait du poste offert et si vous êtes susceptible de le conserver. Afin de le rassurer sur ce sujet, vous devez lui nommer tous les points positifs de sa compagnie que vous connaissez; par exemple :

1. la bonne réputation de la compagnie et votre fierté de pouvoir dire que vous aimeriez travailler pour elle;
2. vous avez entendu dire que la compagnie est très juste à l'égard de ses employés et qu'elle apprécie ceux qui travaillent bien ;
3. la compagnie offre le genre de travail dans lequel vous excellez et que vous aimez;
4. vous aimez ce genre de travail et vous estimez que vous pouvez faire du bon travail.

4. POURQUOI AVEZ- VOUS QUITTÉ VOTRE DERNIER EMPLOI ?

Si l'interviewer vous demande pourquoi vous avez quitté votre dernier emploi ou voulez quitter votre emploi actuel, c'est en vue de déterminer si vous avez eu des difficultés qui pourraient aussi se présenter dans sa compagnie. On retrouve cette même question dans certains formulaires de demande d'emploi.

On estime que les gens quittent leur emploi pour diverses raisons et vous ne devez mentionner que celles qui vous sont favorables.

Le fait que vous n'ayez pas réussi dans une compagnie ne signifie pas que vous échouerez dans une autre; vous ne devez donc pas vous sentir tenu de raconter tous les problèmes que vous avez connus dans votre précédent emploi. Il s'agissait peut-être d'une situation unique en son genre et qui ne se représentera plus.

Parmi les raisons les plus couramment citées pour abandon d'emploi, on retrouve : la compagnie a réduit son personnel ou a dû faire une mise à pied, il s'agissait d'un emploi temporaire, d'un emploi à temps partiel, c'était un bon emploi pour étudiant seulement, la compagnie était située trop loin du lieu de résidence, elle n'était pas située dans la région où l'employé souhaitait vivre ou encore, la compagnie ne faisait pas de très bonnes affaires et ne pouvait pas garantir un niveau de salaire normal. Autres facteurs qui ont pu contribuer : vous voulez vous orienter vers un secteur dans lequel vous êtes très qualifié et qui vous intéresse plus, ou votre compagnie vient d'être réorganisée et votre poste a été éliminé.

Évitez de dire que vous avez été congédié, si cela est réellement le cas; donnez plutôt d'autres facteurs en cause tels que : les fonctions du poste ne faisaient pas suffisamment appel à vos compétences et à votre formation ou elles exigeaient de nombreux déplacements.

Quelles que soient les raisons données, soulignez le fait que le poste que vous postulez ne présente pas le même inconvénient que celui qui vous a conduit à quitter votre ancien emploi. Si vous dites que vous avez quitté votre emploi parce qu'il exigeait trop de déplacements, ou touchait un secteur différent ou ne faisait pas appel à toutes vos compétences, vous devez alors souligner que l'emploi postulé n'exige pas de déplacement, est situé dans la région où vous voulez résider ou est mieux adapté à vos compétences acquises. Si vous avez été congédié en raison de problèmes familiaux, assurez l'employeur qu'ils ont été réglés. Quelle que soit la raison, expliquez de manière positive comment la situation a été, ou sera corrigée.

Lorsque vous faites la description de votre dernier emploi, donnez le plus possible de détails positifs même s'il avait de nombreux désavantages - tous les emplois en ont. Ne dites rien de négatif au sujet de l'entreprise ou de votre supérieur, simplement, que vos besoins ne correspondaient pas avec l'emploi.

Si vous critiquez l'entreprise ou le supérieur, l'interviewer estimera que vous ferez vraisemblablement la même chose à son égard s'il vous entend parler en termes positifs de la compagnie que vous venez de quitter et il estimera que vous serez vraisemblablement bienveillant et facile à diriger dans l'emploi pour lequel il vous interviewe.

5. QUEL SALAIRE DEMANDEZ- VOUS ?

Lorsque l'interviewer vous demande quel salaire vous exigez, il cherche à déterminer si vos attentes sont trop élevées pour sa compagnie. Il est évident que vous souhaitez un salaire aussi élevé que celui que la compagnie est prête à vous offrir. En citant un chiffre à ce stade du processus de recrutement, vous ne pouvez que vous causer du tort. Si vous donnez un chiffre inférieur à celui que l'interviewer s'est fixé, vous risquez d'être embauché à un niveau inférieur à la normale et à ce que vous auriez pu obtenir. Si vous indiquez un salaire plus élevé, il peut dépasser ce que l'interviewer

pensait vous offrir, ce qui l'amènera à décider qu'il ne peut vous embaucher à ce taux de salaire et il mettra fin à l'entretien. La méthode la plus sage est d'éviter de donner un chiffre précis ou même une échelle de salaire tant qu'il n'a pas décidé que vous êtes la personne qui convient à l'emploi et offert le poste. S'il décide que vous êtes potentiellement un bon employé, il peut très bien décider de vous offrir un salaire initial plus élevé.

À la question relative au niveau de salaire demandé, vous pouvez répondre à l'interviewer que vous travaillerez pour le salaire qu'il estime convenir à vos qualifications et au taux de salaire que la compagnie a fixé pour le poste. Vous pouvez répondre par exemple : «Je sais que vous me paierez pour ce que vous estimez ce que je vaudrais et je ne peux vous en demander davantage» ou «Vous avez probablement fixé vos propres taux de salaire et quels qu'ils soient, je pense qu'ils sont justes», ou «Votre compagnie a la réputation d'être juste, aussi je sais qu'elle m'offrira le salaire qui me conviendra.»

Une fois que l'entretien est terminé et que le poste vous a été réellement offert, vous pouvez alors décider si le salaire est suffisant. S'il est insuffisant, dites à l'employeur que d'accepter le poste vous pose un problème. Dites-lui que vous pensez pouvoir faire mieux ailleurs, ou que vous avez déjà occupé des postes analogues à celui-ci à de meilleurs salaires, ou que vous avez en vue d'autres possibilités ou d'autres offres d'emploi qui paient mieux selon la raison qui s'applique à votre cas.

Dites-lui tous les aspects positifs de l'emploi offert et combien vous aimeriez l'accepter si seulement le salaire pouvait être quelque peu augmenté. Expliquez que votre décision d'accepter serait de beaucoup facilitée s'il pouvait trouver un moyen d'offrir un salaire plus élevé. S'il est dans l'incapacité de le faire, laissez lui entendre que vous auriez plus de facilité à prendre une décision si vous pouviez avoir l'assurance d'une augmentation ou d'une promotion dans un proche avenir, advenant que votre travail la justifierait.

6. POURQUOI DEVRIONS- NOUS VOUS EMBAUCHER PLUTÔT QU'UN AUTRE ?

Lorsque l'interviewer vous pose cette question directe, il vous demande en quelque sorte de prendre la décision à sa place. Si vous veniez à hésiter à lui répondre ou ne lui avanciez qu'une ou deux raisons, il estimera que ces raisons ne sont pas évidentes ou sont insuffisantes. Vous devez rapidement énumérer vos qualifications et vos caractéristiques positives. Vous pouvez par exemple répondre : «Je suis sociable et je m'entends avec tout le monde; j'ai de l'expérience; je suis efficace; je suis un employé fidèle à son employeur, au service de qui je mets toutes mes compétences; je n'ai pas besoin d'être supervisé et je fais toujours mon travail correctement et rapidement; j'aime cette compagnie et j'aimerais travailler pour elle; au travail, je ne compte pas mon temps; je possède bien d'autres aptitudes qui seraient utiles pour l'exercice de l'emploi en plus de celles qui sont exigées; je travaille plus dur que d'autres; je suis toujours disposé à faire du surtemps pour terminer le travail.»

7. QUELLE ÉTAIT LA FRÉQUENCE DE VOS ABSENCES DANS VOTRE DERNIER EMPLOI ?

L'employeur veut pouvoir compter sur la présence de ses employés et cette question vise à déterminer s'il peut compter sur vous. Si vous avez été souvent absent pour une certaine raison, dites à l'interviewer quelle était cette raison et pourquoi vous estimez qu'elle ne se représentera plus. Par exemple : «J'ai subi une opération à la vésicule biliaire, mais comme j'ai été soigné, cela ne pose plus de problème. Je suis en parfaite santé et je ne pense pas devoir prendre d'autres congés.» Si vous êtes plus âgé, ou que vous avez de jeunes enfants ou que vous avez un handicap physique visible (comme un membre en moins), cette question de confiance vous sera vraisemblablement posée. On la pose également pour certains types d'emploi où on relève un taux d'absence élevé entraînant de sérieuses perturbations comme, par exemple, dans le cas de travail à la chaîne. En répondant à cette question, insistez sur votre comportement digne de confiance dans vos précédents emplois et donnez l'assurance qu'on peut se fier à vous.

8. QUEL EST VOTRE ÉTAT DE SANTÉ ?

La question au sujet de votre état de santé a le même objectif que la question précédente : déterminer dans quelle mesure on peut compter sur votre présence. Ce n'est pas le moment de parler de votre pied d'athlète ou de l'appendicectomie que vous avez subie quand vous étiez enfant ou d'un mal de dos ou de dent. L'interviewer veut savoir si vous allez être absent du travail en raison de problèmes de santé qui pourraient nuire à votre travail. Suivant votre cas particulier, vous pouvez ajouter : «Je n'ai jamais été absent du travail pour maladie» ou «Je n'ai jamais été absent pour maladie plus d'un jour à la fois» ou encore «Je ne laisse pas les petits ennuis de santé perturber mon travail.»

Si vous avez des ennuis de santé qui ne sont pas visibles, tels que l'hypertension, une douleur au bras, une éruption cutanée dans le dos, une légère surdité ou des problèmes rénaux, ne les mentionnez pas à moins qu'ils ne soient graves au point que l'employeur ne devra pas compter sur votre présence permanente. Ce cas est rare, si tant est qu'il existe, car la plupart de ces ennuis de santé peuvent être traités médicalement au point que ceux qui en sont atteints peuvent assurer normalement les fonctions de presque tous les emplois.

Supposons, cependant, que vous avez un handicap physique visible. L'interviewer voudra être certain que cela ne vous rendra pas instable ou incapable d'occuper le poste. Citons, par exemple la personne en chaise roulante, celle à qui il manque un bras, une jambe ou une main, l'aveugle où le sourd impératif qui doit porter un appareil auditif. Dans ce cas, il est nécessaire de remettre à l'interviewer une lettre de votre médecin déclarant que votre problème physique ne nécessite aucun autre traitement intensif et qu'il n'entrave pas votre capacité générale à travailler.

Deuxièmement, vous devez signaler votre problème avant que l'interviewer ne le fasse, car il peut se sentir gêné d'en discuter et entretenir une certaine prévention à votre égard.

Troisièmement, soulignez bien comment vous pouvez travailler normalement en dépit de votre handicap, en faisant un geste qui le démontre. Par exemple, si vous portez un appareil auditif,

demandez à l'interviewer de parler bas, montez le volume et répétez ce qu'il a dit. Si vous avez un membre artificiel, ramassez un morceau de papier ou un objet et démontrez également que vous pouvez écrire. Si vous êtes en fauteuil roulant, démontrez-lui que vous pouvez vous déplacer facilement dans le bureau et franchir les portes. Assurez-le que vous pouvez vivre et travailler normalement malgré votre handicap, mais veillez à en faire la démonstration, car elle est plus convaincante que n'importe quelle déclaration. Puis, demandez-lui d'imaginer des situations qui, selon lui, vous poseraient des problèmes et faites-lui une démonstration de la façon dont vous les régleriez.

Quatrièmement, faites remarquer à l'interviewer que votre handicap physique a fait de vous un travailleur supérieur à la moyenne. Faites-lui observer que lorsque les travailleurs non handicapés vous voient travailler si bien malgré votre handicap physique, ils cessent de se trouver des excuses pour ne pas travailler si dur eux-mêmes. Faites-lui également remarquer que les travailleurs handicapés sont en général très loyaux envers leur employeur et qu'ils ont moins tendance à se plaindre et à changer d'emploi. Ces avantages s'appliquent à presque toute forme de handicap, mais soulignez en plus les avantages que l'on peut tirer de votre propre handicap. Par exemple, si l'employeur sait que vous êtes alcoolique, vous pouvez lui faire remarquer que vous êtes maintenant guéri et que vous ne buvez plus du tout et que, par conséquent, vous avez moins de problèmes que la plupart des gens qui occasionnellement boivent trop. Si l'employeur sait que vous avez un casier judiciaire, dites-lui que, de ce fait, vous ne pouvez vous permettre de prendre de risque et que vous ne penseriez même pas prendre un crayon par inadvertance comme d'autres le feraient, car vous avez trop à perdre. Si vous êtes en fauteuil roulant, vous pouvez faire observer que vous serez probablement moins porté à vous déplacer pour aller bavarder avec les autres puisque cela vous demande plus d'efforts; et que de plus, il est important pour votre santé de vous tenir constamment occupé. Si vous êtes aveugle, vous pouvez souligner que vos autres sens sont plus développés que la normale et que vous avez acquis l'habitude d'être constamment en éveil.

9. QUAND ÊTES-VOUS DISPONIBLE POUR TRAVAILLER ?

Lorsque l'interviewer vous demande quand vous pourriez commencer à travailler, répondez-lui «le plus tôt possible». Plusieurs facteurs peuvent vous porter à hésiter à vous engager, mais ce n'est pas le moment de les mentionner.

Vous pouvez être indécis à l'égard de l'emploi, mais vous pouvez rentrer chez vous pour y penser et en discuter avec vos amis. Si vous décidez de ne pas accepter le poste, vous pouvez appeler l'interviewer pour le lui faire savoir dès que vous l'avez décidé. Par contre si vous montrez une certaine hésitation au moment de l'entretien, vous pouvez ne pas recevoir d'offre d'emploi. Votre hésitation à vous prononcer peut provenir du fait que vous ne savez pas quand vous pouvez quitter votre emploi actuel, qu'il vous faut prendre des dispositions pour vos déplacements ou annuler d'autres rendez-vous. Si vous mentionnez ces problèmes maintenant, vous pouvez n'avoir aucune raison de prendre ces dispositions. Une fois que le poste vous est offert, essayez de prendre les dispositions nécessaires et ce n'est que si cela vous est impossible, que vous devriez téléphoner à l'employeur pour lui dire qu'il vous faut disposer d'un jour ou d'une semaine de plus avant de pouvoir commencer. Si votre employeur actuel vous demande une semaine ou deux de préavis, votre

futur employeur acceptera probablement ce délai et vous autorisera sans réticence à débiter plus tard, sachant ainsi que vous agiriez de la même façon à son égard. Un troisième motif d'hésitation pourrait être le fait que vous attendez une réponse à une autre demande d'emploi. Dans ce cas, vous devez également répondre à l'interviewer que vous souhaitez commencer le plus tôt possible.

Une fois que le poste vous est offert, vous pouvez appeler chaque employeur qui vous a accordé une entrevue et lui expliquer que vous avez une offre d'emploi en vue mais que vous aimeriez mieux travailler dans son entreprise; vous lui demandez donc quelle a été sa décision à votre sujet avant de prendre la vôtre. En général, l'employeur se fait encore une meilleure opinion de vous en tant qu'employé lorsqu'il sait que vous avez d'autres offres d'emploi et il sera également flatté que vous le préféreriez comme employeur.

10. QUELS SONT VOS POINTS FORTS ?

Répondez à cette question en citant tous vos atouts : vos aptitudes, votre conscience professionnelle, votre expérience, votre enthousiasme, votre efficacité, votre sens de l'organisation, votre fierté du travail bien fait, votre aptitude à vous entendre avec les autres, etc. Si la question est : «Quel est votre point fort ?», parlez de votre conscience professionnelle, mais ajoutez que vous possédez d'autres qualités et indiquez-les dans votre description.

11. QUELS SONT VOS POINTS FAIBLES ?

Si effectivement, vous avez des points faibles, comme le manque d'expérience ou de sûreté de soi, vous avez certainement l'intention d'y remédier; il n'y a donc aucune raison d'attirer l'attention sur des facteurs qui ne se manifesteront probablement pas. Ne dites rien de négatif à votre sujet. Répondez que vous n'avez aucun point faible qui pourrait vous empêcher d'être un excellent employé. Vous pouvez à nouveau indiquer brièvement ici quels sont vos points forts.

12. SI VOUS DEVIEZ VOUS DÉCRIRE EN CINQ MOTS, LESQUELS CHOISIRIEZ-VOUS ?

Si on vous demande de vous décrire en quelques mots, ne choisissez que ceux qui ont un sens positif. Tout comme dans les questions précédentes, ne mentionnez rien de négatif, mais répondez plutôt comme si on vous demandait de décrire vos points forts. Vous pouvez citer, par exemple fiable, consciencieux, amical, honnête, coopératif, sociable, bon travailleur, énergique, qualifié, expérimenté, fier de son travail, responsable, respecté, enthousiaste, dévoué et sympathique.

13. QUELLE OPINION VOTRE DERNIER EMPLOYEUR AVAIT- IL DE VOUS ?

La meilleure réponse à donner à propos de l'opinion de votre dernier employeur à votre sujet est de fournir une lettre de recommandation de cet employeur; vous pouvez en faire le résumé et le montrer à l'interviewer.

À moins qu'il ne vous ait congédié, votre employeur devait avoir une bonne opinion de vous, sinon il ne vous aurait pas gardé à son service. Il va sans dire qu'on a toujours quelques petites faiblesses à se reprocher les uns aux autres et cela est aussi vrai entre employeur et employé. Étant donné que vous voulez mettre l'accent sur les aspects positifs de votre personnalité, ne mentionnez que ceux-là et passez les points négatifs sous silence. Même si vous reconnaissez que votre employeur n'aimait pas certaines facettes de votre personnalité, n'en exagérez pas l'importance en les indiquant ici. Parmi les qualités d'employé que votre employeur semblait apprécier chez vous, ou du moins dont il ne se plaignait pas, il y a peut-être eu : votre haut niveau de qualification, votre honnêteté, votre fiabilité, votre facilité à vous entendre avec des personnes avec lesquelles la plupart des gens ne s'entendaient pas, votre rapidité, votre bonne volonté à travailler en surtemps lorsque les circonstances l'exigeaient et vos bonnes relations avec les clients. Si vous ne pouvez penser à aucune de ces qualités, essayez de vous souvenir d'un compliment que votre ex-employeur a pu vous adresser au passage et citez-le.

Si vous avez une lettre de recommandation, elle fera foi de vos qualités et vous devez la remettre à l'interviewer. Sinon, proposez-lui de communiquer avec votre employeur et assurez-le qu'il ne recevra que des commentaires favorables à votre sujet en disant par exemple : «Je sais qu'il vous fera mon éloge. J'ai travaillé pour lui pendant deux ans.»

Si vous avez été congédié ou étiez en très mauvais termes avec votre supérieur, vous pouvez envisager de ne pas nommer cet employeur dans votre curriculum vitae si vous estimez que la situation ne se représentera pas avec un autre employeur. Toutefois, il vous faut être honnête et si, d'après le formulaire de demande d'emploi, vous devez indiquer le nom de votre ex-employeur, vous devez vous y soumettre. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que votre employeur garde une très haute opinion de vos nombreuses qualifications même s'il vous a congédié. Évidemment, l'interviewer peut ne pas prendre contact avec lui à votre sujet; en général, les interviewers s'en abstiennent.

Cependant, mettez les choses au mieux et mentionnez uniquement les qualités qu'à votre avis votre ex-employeur appréciait.

14. QUELS SONT VOS OBJECTIFS À LONG TERME ?

Cette question se pose également sous d'autres formes : «Quel genre d'emploi espérez-vous occuper dans dix ans?» ou «Combien de temps pensez-vous travailler pour notre compagnie?» ou encore «Quels sont vos plans pour l'avenir?». L'interviewer essaie de savoir si vous envisagez sérieusement

de rester dans la compagnie ou si vous considérez l'emploi offert comme une pause temporaire ou si l'emploi ne vous satisfera plus après un certain temps. Vous devez donc essayer de l'assurer de votre intention de rester dans la compagnie et d'y faire carrière, ce que vous envisagez probablement si l'emploi se révèle satisfaisant.

Si vous savez d'avance que la compagnie offre de nombreuses possibilités d'avancement et encourage ses employés à s'en prévaloir, répondez que «vous espérez devenir un employé précieux pour la compagnie et avoir des promotions» car vous le méritez. Vous devez être toutefois prudent en faisant ce genre de déclaration, car elle peut facilement être interprétée comme étant déjà un signe de mécontentement à l'égard de l'emploi que vous allez aborder.

De plus, si vous précisez que votre objectif est d'atteindre un poste en particulier en déclarant, par exemple : «Je veux devenir chef du service des expéditions», cela peut facilement être interprété comme un signe de futurs problèmes de compétition.

Il vous faut souligner que vous aimez la compagnie et que vous espérez devenir un employé précieux pour la compagnie. Quant à vos plans pour rester dans la compagnie, rassurez l'interviewer en lui disant par exemple : «Je n'envisage pas de déménager ailleurs, d'avoir un enfant, de me marier et de déménager ou de retourner aux études»; «Je ne vois aucune raison pour laquelle je ne resterais pas une très longue période dans votre entreprise. Je suis persuadé que je m'y plairai beaucoup»; «J'aime la région et je n'envisage pas de la quitter»; ou «Ce travail est exactement ce que j'aime faire et je ne vois aucune raison pour quitter».

Les principaux points à mentionner sont que vous aimez la compagnie, le travail que vous allez faire, la région et que vous n'avez pas de plans qui vous obligeraient à quitter votre emploi.

15. AVEC QUEL GENRE DE MACHINE OU D'ÉQUIPEMENT AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ ?

QUEL GENRE D'ÉQUIPEMENT ÊTES-VOUS EN MESURE DE FAIRE FONCTIONNER ?

Si l'interviewer vous pose cette question, cela prouve que l'aptitude à faire fonctionner des machines est importante et que vous devez l'informer de façon détaillée de votre expérience et de vos capacités. Soyez très précis dans votre réponse et donnez le nom exact des machines que vous avez utilisées, si vous pouvez vous en souvenir, prouvant ainsi que leur fonctionnement vous est familier. Dites par exemple: «J'ai travaillé à l'aide de la machine à souder de l'arc Acme, modèle 85», ou «J'ai utilisé la Selectric IBM». Mais vous devez (en général) indiquer également tous les genres de machines dont vous connaissez le fonctionnement: »Je sais faire fonctionner les machines Ditto, les photocopieurs Mimeograph et des machines à photocopier dotées d'assembleur. Je peux utiliser les machines à écrire, manuelles ou électriques ou à espacement automatique.

Je sais me servir du matériel de lettrage, comme celui de type Leroy et je sais faire fonctionner un standard téléphonique.» Plus vous savez faire fonctionner de machines, plus il ressort que vous êtes capable d'apprendre le fonctionnement d'autres types de machines qu'exige cet emploi, même si vous ne les avez jamais utilisées. Lorsque l'interviewer vous demande spécifiquement si vous êtes en

mesure de faire fonctionner une certaine machine que vous n'avez jamais utilisée, ne dites pas que vous n'avez pas l'expérience de cette machine, mais décrivez plutôt d'autres types de machines analogues ou même d'autres machines dont vous connaissez le maniement et assurez-le que vous êtes en mesure d'apprendre rapidement.

16. POUVEZ- VOUS TRAVAILLER DANS DES CIRCONSTANCES PRESSANTES OU EN RESPECTANT DES DÉLAIS TRÈS COURTS ?

Cette question indique que votre emploi exige de travailler dans des circonstances pressantes en respectant les délais; vous devez donc rassurer l'interviewer en lui citant des exemples d'activités rémunérées ou non qui comportaient des circonstances pressantes et des délais à respecter. Vous pouvez citer à l'appui: comment vous avez organisé les deux dernières journées d'une campagne électorale à laquelle vous participiez à titre de bénévole; comment vous vous en êtes tiré lorsqu'une grosse commande urgente a dû être exécutée rapidement; comment vous vous êtes organisé pour préparer trois examens scolaires finals à passer le même jour; ou comment vous avez fait face à une situation critique lorsque votre bateau a été pris dans une tempête. Donnez plusieurs exemples en insistant sur vos capacités à affronter les circonstances, sur le fait que la pression ne vous gêne pas et que même, vous y prenez plaisir.

17. PENSEZ- VOUS REPREDRE VOS ÉTUDES ?

L'interviewer ne pose en général cette question qu'au très jeune demandeur d'emploi, car il est intéressé à savoir s'il quittera son emploi bientôt, tout comme lorsqu'il demande son âge à une jeune candidat. Vous devez le rassurer en lui mentionnant des points à considérer, tels que votre désir de travailler pendant quelques années, ou que vous n'envisagez pas de poursuivre vos études et que vous voulez vous construire une carrière ou que vous ne prendrez que des cours du soir. Si vous ne détenez pas un diplôme d'études secondaires, vous pouvez faire une bonne impression sur l'interviewer en lui disant qu'effectivement, vous allez continuer vos études pour obtenir votre diplôme d'études secondaires, mais en ne suivant que des cours du soir.

18. AVEZ- VOUS DES QUESTIONS À POSER ?

C'est souvent la dernière question que pose l'interviewer et il s'agit en général d'un simple geste de courtoisie. N'essayez pas ici d'obtenir des renseignements complets au sujet de l'emploi, car vous donneriez involontairement l'impression que vous n'êtes pas sûr de vouloir l'obtenir.

Attendez que le poste vous soit offert de façon certaine avant de poser des questions au sujet du régime de pension de retraite, des possibilités d'avancement, des moyens de transport public, du

salaire, etc... Même si ces renseignements vous sont absolument essentiels pour prendre votre décision, attendez que l'emploi vous soit offert avant de les demander. Vous devez répondre à cette dernière question par une sorte de compliment tel que: «Non, je n'ai pas de question à poser. Vous n'avez fait une description complète de l'entreprise et des exigences de l'emploi» ou en exprimant votre vif intérêt à travailler en disant, par exemple: «La seule question que j'aimerais poser est la suivante: Quand puis-je commencer à travailler ?»

AUTRES QUESTIONS POTENTIELLES

- Pour vous quels sont les qualités que doit posséder un patron (Qu'est-ce qu'un patron?).
- Que recherchez-vous dans un travail?
- Qu'avez-vous le plus aimé dans vos emplois précédents?
- Quels sont les aspects de votre travail que vous n'avez pas aimé?
- Avec quel genre de personne aimez-vous travailler?
- Que pensez-vous du travail d'équipe?
- Si votre carrière (ou vos études) était à recommencer, votre choix serait-il le même ou différent, et pourquoi?
- Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées dans vos études ou dans votre travail, et comment les avez-vous surmontées?
- Quelles décisions importantes avez-vous déjà prises et quelles en ont été les conséquences ?

Les recruteurs et vous

[Quelle est la profession de vos parents ?](#)

[De quelle région êtes vous originaires ?](#)

[Quelle est la profession de votre conjoint\(e\) ?](#)

[Quelle est votre situation familiale ?](#)

[Avez-vous des enfants ?](#)

[Envisagez-vous d'avoir prochainement des enfants ?](#)

[Quels sont vos centres d'intérêts ?](#)

[Quel est le dernier livre que vous avez lu ?](#)

[Quel est le dernier film que vous avez vu au cinéma ?](#)

[Quel est l'évènement qui vous a le plus marqué\(e\) ces derniers mois ?](#)

[Quelle est la personne que vous estimez ou qui vous a marqué\(e\) le plus ?](#)

[Lisez-vous régulièrement la presse ?](#)

[Vous intéressez-vous aux nouvelles technologies de l'information ?](#)

[Quelles sont vos qualités ?](#)

[Quels sont vos défauts ?](#)

[Quelle est votre principale caractéristique ?](#)

[Que pourriez-vous améliorer dans votre personnalité ?](#)

[Estimez-vous avoir de la chance ?](#)

[Etes-vous ambitieux \(se\) ?](#)

[Qu'est ce qui vous fait avancer dans la vie ?](#)

[Quel est votre signe astrologique ?](#)

[Fumez-vous ?](#)

[Etes-vous en bonne santé ?](#)

[Que ne supportez-vous pas ?](#)

[Quelle est la profession de vos parents ?](#)

Après des années d'études, et surtout si vous avez coupé le cordon familial puis longtemps, il n'est pas évident de comprendre en quoi la vie professionnelle de vos parents intéresse tant les recruteurs.

Et pourtant, votre milieu familial peut en dire très long sur vous-même : **le recruteur cherche à évaluer si votre culture et votre éducation correspondent à la philosophie de l'entreprise.**

« La manière dont s'exprime le candidat révèle si dans son enfance, il a été amené à se confronter à des adultes, soit parce que ses parents recevaient beaucoup, soit parce qu'ils discutaient souvent avec leurs enfants. Et si l'on recherche une personne qui devra travailler au contact d'une clientèle "grands comptes", il est très important que celle-ci soit à l'aise en société et puisse s'exprimer sur de nombreux sujets de conversation », indique un recruteur qui ajoute toutefois que le milieu familial dont est issu un candidat n'est pas le seul indicateur de sa personnalité... et heureusement !

Dans le même registre, d'autres recruteurs reconnaissent rechercher un réseau relationnel. « Si je recrute un financier dont les parents travaillent dans la banque, je suis sûr qu'il possède déjà un bon carnet d'adresses ».

La mobilité sociale est aussi intéressante pour un recruteur. « Nous voulons savoir si le candidat est né avec une cuillère en argent dans la bouche... selon l'expression consacrée ! », indique sans ambages un consultant d'un cabinet de recrutement. Cette question en recouvre en fait beaucoup d'autres telles que : « est-ce que vos études vous ont permis d'accéder à un niveau social plus élevé que celui de vos parents ? », « avez-vous pris en main votre ascension sociale ? », « avez-vous suivi une voie toute tracée depuis votre naissance ? », etc. **Il faudra donc construire votre argumentaire afin d'apporter les réponses à toutes ces questions sous-entendues.** Et bien évidemment, si vous avez réussi à force de persévérance, ce que vous direz pourra se révéler très favorable. L'image de vos parents est également importante pour les recruteurs. Vous êtes-vous construit en opposition à eux ou étiez-vous en admiration devant eux ?

Les réponses à éviter

Défensif : « Je ne vois pas le rapport entre cette question et le poste à pourvoir. »

Interrogatif : « Pourquoi me posez-vous cette question ? »

Agressif : « Mon père / ma mère est prof, et c'est vraiment le dernier métier que j'aurais eu envie de faire. »

Corrosif : « Chômeurs ! »

Des réponses possibles Pour cette question, il faut avant tout présenter les faits et rien que les faits, de la manière la plus neutre possible.

Vos parents travaillent

Mon père est :
informaticien
facteur
technicien de maintenance
enseignant
dentiste et ma mère est mère au foyer
médecin
ingénieur
hôtesse de caisse
etc...

Vos parents sont retraités

Mes parents sont à l'âge de la retraite, mon père était cadre commercial et ma mère, secrétaire de direction.

Vos parents sont au chômage

(ou l'un des deux est au chômage) : Mon père est actuellement au chômage, il recherche un emploi dans la vente, ma mère est bibliothécaire.

Avez-vous des frères et sœurs ?

Au palmarès des préjugés négatifs figure souvent l'enfant unique. D'emblée, les recruteurs vous imaginent avec des idées bien arrêtées et peu disposés à collaborer ou à travailler en équipe. Si vous êtes dans ce cas, il faudra donc insister sur votre capacité à avoir des amis, à partager, etc. Vous avez des frères et sœurs ? Tant mieux pour vous, mais attention, en matière de psychologie, la place occupée au sein d'une famille est encore révélatrice de certains traits de caractère.

Ainsi, l'aîné est l'enfant dans lequel les parents s'investissent le plus. Il occupe une position de leader dans la famille, mais il est aussi celui qui essuie les plâtres. En revanche, le dernier est considéré comme un privilégié.

Certains recruteurs peuvent aussi vous demander ensuite l'âge et la profession de vos frères et sœurs, histoire de voir « si les benjamins ont profité de l'expérience des aînés et même si une émulation a pu naître entre tous les enfants ».

Les réponses à éviter : Désespéré On choisit ses amis, pas sa famille « Oui, mais je les vois très peu. »
« J'ai un frère... hélas. »

Des réponses possibles

Vous êtes enfant unique : « Je n'ai pas de frère et sœur, mais je ne me suis jamais perçu(e) comme enfant unique, car j'ai toujours vécu proche de mes cousins et cousines.»

À la demande du recruteur vous pourrez être amené à vous expliquer : « Tous les soirs après l'école, je partais chez ma tante jusqu'à ce que mes parents viennent me rechercher et je faisais mes devoirs avec mes cousins et cousines » ou « J'ai deux cousines et un cousin, qui sont nés la même année que moi, et nous avons suivi toute notre scolarité ensemble. Nous nous retrouvions également à chaque période de vacances. »

Vous avez des frères et sœurs « J'ai deux frères plus âgés que moi et une sœur plus jeune. » Puis, vous pouvez éventuellement ajouter : « Mon frère aîné est actuellement professeur dans un lycée, mon frère cadet termine ses études de médecine et ma sœur est inscrite en DEUG de lettres. »

De quelle région êtes-vous originaire ?

Pour beaucoup de recruteurs, il est intéressant de savoir si vous êtes originaire de province ou de Paris et sa région et... si vous avez toujours vécu au même endroit. Bien entendu, vous n'allez pas vous inventer un passé pour obtenir un emploi ! **Mais pour certains employeurs... le parisien « pure souche » n'a pas toujours bonne presse !**

Question mobilité notamment, il est à peu près sûr qu'un jeune diplômé qui aura toujours vécu au cœur du 8e arrondissement de Paris rechignera à partir à Maubeuge. À l'inverse, un jeune originaire du bassin lorrain n'hésitera pas longtemps avant de s'installer à Nice... ce qui dans l'autre sens est assez rare ! Plus largement, les habitants de la capitale sont sensés avoir un mode de vie différent de ceux de province. Ces derniers ayant souvent choisi de privilégier une certaine qualité de vie.

Les réponses à éviter: é ! Ça ne s'entend pas avé l'accent !?

Des réponses possibles :

Vous n'avez pas bougé

Énoncez simplement les faits : « je suis originaire de Bretagne, de Rennes plus précisément. »
« Je suis né(e) à Strasbourg où j'ai effectué toutes mes études », etc...

Vous avez bougé C'est plutôt positif

N'hésitez donc pas à raconter brièvement votre parcours : « je suis né(e) aux Antilles, parce que mes parents qui sont fonctionnaires travaillaient là-bas. Ils sont revenus en Métropole quand j'avais six ans, et j'ai vécu jusqu'à l'âge de 12 ans à Amiens. Ensuite, mes parents sont partis à Montpellier où j'ai passé mon bac. Enfin, j'ai effectué toutes mes études supérieures à Bordeaux. »

« J’habite Paris depuis une dizaine d’années, mais j’ai passé toute mon enfance en Bourgogne, pas très loin de Dijon », etc.

Quelle est la profession de votre conjoint(e) ?

Pour le recruteur, il importe avant tout de savoir si le ménage bénéficie d’un deuxième salaire et surtout si le travail du conjoint (ou de la conjointe) peut être un frein à la mobilité du couple, en France ou à l’étranger.

Dans de nombreuses entreprises, la progression passe par des affectations sur différents sites français et internationaux. Il ne s’agit pas bien sûr de quitter votre ami(e), mais de montrer que votre couple a bien intégré ces contraintes.

Les réponses à éviter sur la défensive :

« Ça ne vous regarde pas. »

« Je ne vois pas le rapport entre cette question et le poste proposé. »

Des réponses possibles

« Mon mari / ma femme est fonctionnaire. Nous avons déjà discuté ensemble de nos projets de carrière et de l’éventualité d’une expatriation en ce qui me concerne. Et si j’ai répondu à cette annonce, c’est en toute connaissance de cause. »

« Mon ami(e) est ingénieur comme moi. Nous avons d’ailleurs fait la même école et sommes tous les deux en recherche d’emploi. Nous nous installerons là où le premier sera affecté. »

« Mon ami(e) est étudiant(e). Il/elle est actuellement en maîtrise de droit. Il/elle finit son cycle d’études et me rejoindra. »

« Mon ami(e) recherche actuellement un emploi dans la restauration et il/elle se sent tout à fait prêt(e) à s’installer dans une autre ville. »

Quelle est votre situation familiale ?

Peu importe au recruteur que vous viviez maritalement ou avec la bague au doigt. En fait, il cherche à savoir si vous vivez avec quelqu’un ou si vous êtes célibataire et à cerner la place qu’occupe le travail dans votre vie. L’interprétation de vos réponses peut être l’objet de nombreux préjugés.

Le recruteur peut se demander par exemple si vous êtes très disponible ou plutôt du genre à rentrer tôt le soir pour retrouver votre ami(e)... Ou bien encore si vous avez absolument besoin de travailler ou si vous cherchez à occuper votre temps... **Dans ce contexte, il faudra bien sûr préciser si vous avez des enfants (sans oublier que certains recruteurs assez conformistes peuvent avoir une opinion tranchée sur les couples non mariés qui ont des enfants).** Inutile pour autant de vous

troubler sur cette question, **il suffit de répondre simplement la vérité.**

Et si vous ne souhaitez pas que le recruteur puisse deviner le sexe de votre concubin(e), utilisez tout simplement le mot « ami(e) » qui reste neutre à l'oral.

Dernier conseil : si vous affirmez être célibataire et que le poste exige que vous le soyez, le recruteur pourra vous relancer en disant par exemple : « célibataire, c'est-à-dire... vous vivez seul(e) ? ».

Les réponses à éviter

Complicé : « C'est-à-dire..., c'est assez compliqué. En fait, je suis séparé(e) / divorcé(e), et je vis seul(e) avec un enfant. »

Intimiste : « Je pense que cette question est très personnelle. »

Outré : « Cette question n'a pas de rapport avec le poste proposé. »

Intimiste : « Je suis homosexuel(le). »

Des réponses possibles

« Je suis célibataire et sans enfant. »

« Je suis mari(é), sans enfant / et j'ai un enfant âgé de neuf mois. »

« Je vis en concubinage. » .

Avez-vous des enfants ?

Là encore, le recruteur pose cette question uniquement dans l'intérêt du poste à pourvoir. Comme pour la question concernant votre situation familiale, c'est à nouveau votre disponibilité qui entre en jeu. Le recruteur a besoin de savoir s'il vous sera possible d'assister à certaines réunions tardives ou bien de vous déplacer parfois pour deux ou trois jours.

Si ces conditions ne vous dérangent pas, mettez en avant votre organisation infaillible.

Dans le cas où le poste à pourvoir nécessite une éventuelle expatriation, l'âge des enfants pourra aussi entrer en ligne de compte. En effet, il est plus facile d'emmener avec soi des enfants en bas âge – surtout s'ils ne sont pas encore scolarisés.

Et puis, ce qui inquiète surtout le recruteur, c'est de savoir si dans le cas d'un départ à l'étranger, vous seriez le seul (ou la seule) à partir (car le conjoint ne voudra pas abandonner son poste) ou si toute la famille suivra.

Les réponses à éviter

Méfiant : « Oui, pourquoi me posez-vous cette question ? »

Laconique « Oui. »

Des réponses possibles

« Non, je n'ai pas d'enfant. » Mais attention, attendez-vous à la question suivante...

« Oui, j'ai une petite fille, Marie, âgée de deux ans, actuellement gardée en nourrice pour me permettre de me rendre à mes entretiens.

J'ai déjà pris mes dispositions pour adapter ce moyen de garde à mes futurs horaires professionnels.
»

Envisagez-vous d'avoir prochainement des enfants ?

La réponse est non... même si vous attendez de signer un CDI pour fonder une famille. Si le recruteur est une femme, ne vous laissez pas entraîner par l'illusion d'une complicité féminine. Vous cherchez un emploi, **vous devez être claire là-dessus et rassurer votre employeur qui n'a pas envie de fêter dans trois mois ce qu'il ne considérera pas comme un heureux événement.** En revanche, il n'est pas recommandé d'opposer un « non » catégorique qui traduirait un traumatisme à ce sujet. Notez au passage qu'on ne pose jamais cette question à des candidats masculins...

Les réponses à éviter

Interrogatif « Oui, bien sûr qu'un jour j'aurai des enfants, c'est normal non de vouloir des enfants ? »
Réfractaire « Oh vous savez moi, la maternité, c'est pas trop mon truc. »
Inorganisé « Je suis déjà débordée sans enfant, alors avec... »
Bestial « Non, j'ai un chat, ça me suffit. »

Des réponses possibles

« Si j'envisageais d'avoir un enfant maintenant, je ne chercherais pas du travail. »
« Oui, j'aurais certainement des enfants un jour, mais actuellement ma priorité reste de trouver un travail et de m'y investir avant de fonder une famille. »
« Je viens juste de terminer mes études et je souhaite avant tout débiter ma vie professionnelle. Avoir des enfants ne fait donc pas partie de mes priorités du moment. »

Quels sont vos centres d'intérêt ?

Avec cette question, le recruteur se penche sur la dernière rubrique de votre CV, consacrée aux loisirs et faisant trop souvent office de rubrique « fourre-tout »... au risque de vous coincer le jour de l'entretien ! Deux règles sont à respecter.

Premièrement, vous devez absolument avoir quelque chose à dire. Creusez-vous les méninges. Si vous écoutez de la musique par exemple, mettez en avant le style que vous aimez et les concerts auxquels vous assistez.

Deuxièmement, vous ne pouvez pas réinventer votre vie. Vos loisirs restent révélateurs de votre personnalité.

Le recruteur veut savoir à quelles qualités vous faites appel dans votre quotidien et quel temps vous consacrez à ces activités extra-professionnelles.

À vous donc de présenter vos hobbies sous un angle qui vous sera particulièrement favorable. Sur cette question, vous pouvez facilement gagner des points... comme en perdre.

Évitez de vous piéger tout seul. Vous pourrez perdre des points si vous n'êtes pas sur vos gardes. **Les recruteurs affirment souvent que peu importe le type d'activité, le tout étant de pouvoir en parler avec passion.** Pourtant... si vous postulez dans une banque, mieux vaut ne pas trop insister sur votre passion pour le rap, la techno ou encore le hard-rock ! Parfois même, mieux vaut jouer du piano que de la guitare, c'est dire si les préjugés sont tenaces !

Par ailleurs, à moins de faire preuve d'une pratique intensive et d'un grand savoir-faire en la matière, quoiqu'on en dise, certaines activités manquent terriblement d'originalité comme : la lecture (chacun a appris à lire !), le ski (passer une semaine chaque année à la montagne ne relève pas de l'exploit !), le cinéma (qui déteste se faire une toile ?), la cuisine (vous n'empoisonnez pas vos amis ?) ou encore la natation (vous partez en vacances à la mer ?).

Pour que ces activités puissent passionner votre interlocuteur, il faut sortir de la norme et les vivre intensément, inutile de parler de vos voyages si c'est pour préciser que vous partez bronzer à Djerba une fois par an, ou de votre engagement dans une association humanitaire si cela consiste avant tout à verser une cotisation ! Pour gagner des points, il faut bien préparer cette question avant l'entretien.

Demandez-vous quelles sont les qualités auxquelles le poste fait appel. S'agit-il d'un emploi d'équipe ou plutôt solitaire ? Est-ce un métier de contacts ? Ce poste nécessite-t-il des qualités de leadership ?, etc.

Ensuite, présentez vos activités de manière à répondre à ces questions. Vous pouvez ainsi mettre en valeur des centres d'intérêts qui ont un lien direct avec le poste auquel vous postulez. Il est certain que si vous souhaitez intégrer une entreprise qui fabrique des articles de sport, même à un poste de direction, il est bien vu d'être sportif.

D'une manière plus générale, les recruteurs considèrent que la pratique d'un sport collectif met en valeur votre esprit d'équipe et si vous participez à des tournois, votre côté combatif ; jouer aux échecs, c'est faire preuve de concentration, etc. D'un autre côté si vous pratiquez le tennis, mais toujours entre copains et de préférence en double, cela démontre aussi un bon esprit d'équipe. Bien sûr, vous pouvez toujours distiller quelques activités qui font appel à des qualités différentes... mais faites très attention, vous ne savez pas qui est en face de vous (les recruteurs ont aussi le droit d'être passionnés de planche à voile ou de philatélie !).

Les réponses à éviter

Monomaniaque « C'est une question difficile... je n'ai pas vraiment de centres d'intérêts... en dehors de mon travail qui me passionne. » Dilettante

« J'aime bien lire des livres... j'aime bien aussi aller au cinéma. »

Des réponses possibles

Si vous n'avez pas beaucoup d'expérience professionnelle, ce sont vos centres d'intérêts qui permettront au recruteur de mieux déceler votre potentiel. Il existe autant de réponses que d'activités : l'essentiel étant toujours de décrire ce que vous faites et d'indiquer ce que cela vous apporte !

Nous vous proposons plusieurs exemples commentés pour souligner l'interprétation qui peut être faite de ce que vous avancez.

SPORT COLLECTIF

Je pratique le base-ball depuis cinq ans. J'ai réellement découvert et apprécié ce sport à l'occasion d'un séjour au Canada. À mon retour, je me suis renseigné(e) sur les possibilités de le pratiquer en France. Je fais partie d'un club au sein duquel j'exerce également un rôle d'entraîneur. Je suis présent sur le terrain tous les dimanches et je m'occupe aussi de la gestion quotidienne du club. J'aime avant tout prendre des responsabilités et avoir des objectifs à atteindre. Et puis j'apprécie de vivre en groupe des victoires et des déceptions. » Bravo, en une phrase, vous avez glissé un séjour à l'étranger, montré que vous avez de la suite dans les idées, que vous êtes capable d'encadrer des personnes, que vous savez vous intégrer dans une équipe et n'hésitez pas à endosser des responsabilités !

SPORT INDIVIDUEL

« Je pratique le ski depuis mon plus jeune âge et j'ai un assez bon niveau. Bien sûr, il m'est difficile de partir plus d'une semaine à dix jours par an. Mais, cette semaine hors du temps me fait du bien. J'apprécie de pouvoir me couper totalement des réalités quotidiennes pour vivre pleinement au rythme de la montagne. Selon les cas, je skie seul(e), au contact des grands espaces, ou bien avec des amis, plus dans un esprit de compétition cette fois. » Malgré une activité peu originale, le recruteur sait que vous êtes capable de prendre du recul et que vous savez également évacuer votre stress lorsque c'est nécessaire. Par ailleurs, vous avez insisté sur le fait que votre activité n'est pas totalement solitaire.

ART MUSICAL

« Je fais partie d'une chorale dans laquelle je suis soprano. Une fois par semaine, pendant trois heures, nous nous retrouvons, avec d'autres chanteurs et chanteuses. Cette activité m'apporte énormément de choses. D'une part, elle permet de me décharger de mon stress, car je m'exprime à la fois sur le plan de la voix, mais également physiquement. Ensuite, il est agréable de retrouver un groupe composé de personnalités différentes – car un alto et un soprano ne se ressemblent pas – capables de se comprendre pour chanter à l'unisson. Enfin, pour bien chanter, il faut savoir s'élever vers ce qui est beau, ce qui m'enrichit aussi sur le plan émotionnel. » Vous montrez votre assiduité, un bon équilibre entre vie professionnelle et vie extra-professionnelle, votre capacité à comprendre votre entourage et à tenir compte des différences de chaque individu, et enfin votre sensibilité artistique.

ART LITTÉRAIRE

« Je suis un(e) très grand(e) lecteur(trice). J'adore me plonger dans la lecture d'un nouveau roman car je sais que je vais passer quelques heures passionnantes. J'essaie de lire les livres qui viennent de sortir car j'aime beaucoup discuter de mes lectures avec mes ami(e)s ou avec les personnes que je suis amené(e) à rencontrer. Mais j'apprécie aussi de relire de grands classiques. Je viens d'ailleurs de terminer la Curée de Zola. Je n'ai pas fini toute la série des Rougon-Macquart, mais j'en ai déjà lu une bonne dizaine ! Sinon, mes auteurs contemporains préférés sont des romanciers comme Didier Van Cauwelaert, Daniel Pennac, Benoîte Groult, Didier Daeninckx, etc., pour la France. En littérature américaine, je crois que j'ai dû lire tous les livres de Paul Auster. » Pas de doute, vous êtes passionné(e), et puis malgré le caractère individuel de cette activité, vous montrez votre capacité à partager. Par ailleurs, vous faites preuve d'une bonne culture générale et éclectique.

MUSIQUE

« J'adore écouter de la musique, ce n'est peut-être pas très original, mais chez moi, c'est une vraie passion. J'achète pas mal de CD ou je les emprunte parfois à la médiathèque. Je me tiens informé(e) de l'actualité musicale en lisant des revues comme les Inrockuptibles par exemple. Mes goûts sont plutôt orientés vers le rock, le blues et la musique country, mais j'aime bien également la world music. J'assiste assez souvent à des concerts, mais plutôt dans des petites salles ou dans des cafés. Ce que j'aime, c'est repérer un groupe qui monte et suivre son évolution. » Vous montrez votre capacité à vous enthousiasmer et à diversifier vos sources (bibliothèques, concerts, revues...) ainsi que votre anticonformisme (attention, cette qualité n'est pas toujours appréciée, encore une fois, tout dépend du poste à pourvoir).

ART CULINAIRE

« J'aime bien cuisiner, je sais bien que ce n'est pas une activité très originale, mais ce passe-temps me convient parfaitement. La cuisine nécessite un certain sens de l'organisation car il faut préparer un menu, gérer un budget, établir un planning pour que tout soit prêt à temps. Mais ce qui me plaît par-dessous tout, c'est de passer du temps à effectuer un travail de qualité, dans le but de satisfaire mon entourage. J'aime que l'on apprécie ma cuisine et... j'aime aussi bien manger ! » Vous montrez, avant tout, votre capacité à argumenter sur un sujet peu évident, vous insistez ensuite sur votre sens de l'organisation, votre amour du travail bien fait et votre générosité... non sans une petite pointe d'humour finale.

Quel est le dernier livre que vous avez lu ?

Impossible de sécher devant cette question.

Un diplômé de l'enseignement supérieur est supposé lire régulièrement, soit des livres, soit des magazines et des journaux (en dehors bien sûr des offres d'emplois !), soit les deux. Et même si vous n'aimez que les policiers, il ne faut pas en avoir honte mais en profiter pour parler du titre, de l'auteur et du genre.

Qui sait ? Vous avez peut-être affaire également à un amateur ? Si vous lisez la presse, le recruteur vous demandera forcément d'énoncer des noms de journaux ou de magazines.

Attention, certains titres peuvent être connotés (reportez-vous à la question « lisez-vous régulièrement la presse ? »).

Petit conseil : évitez de citer le titre de cet ouvrage (que vous êtes forcément en train de lire puisque vous venez de tomber sur cette phrase !). **Les recruteurs souhaitent que les candidats puissent se préparer aux entretiens, mais en même temps, ils n'aiment pas du tout avoir l'impression qu'on leur fournit des réponses stéréotypées.**

Les réponses à éviter

Débordé : « Je n'ai vraiment pas le temps de lire. »

Blasé : « Je n'aime pas trop lire. »

Des réponses possibles

« À vrai dire, je lis peu de romans, car je suis un(e) grand(e) consommateur(rice) de presse. Je consacre une demi-heure par jour à la lecture d'un quotidien et chaque semaine, je lis

plusieurs magazines économiques comme Enjeux-les Échos, Alternatives économiques, le Nouvel Économiste et des revues financières comme Investir, la Vie française et le Revenu. »
« Je suis en train de lire actuellement / je viens de terminer le dernier roman de Stephen King : Sac d'os. »

Quel est le dernier film que vous avez vu au cinéma ?

Même si vous n'avez pas mis les pieds dans un cinéma depuis trois ans, **vous devez être au courant de l'actualité cinématographique.**

Il faudrait vraiment ne lire aucun journal, ne pas écouter la radio, ni regarder la télé... pour rester totalement muet sur cette question. **C'est donc votre capacité à suivre l'actualité culturelle qui intéresse ici le recruteur.**

Selon vos affinités avec le 7e art, vous serez plus ou moins disert, mais dans tous les cas, vous devez citer au moins un film sorti dans l'année, que vous avez vu ou à défaut... que vous projetez d'aller voir !

Dans tous les cas, le film en lui-même importe peu, mais n'oubliez jamais que le cinéma est un loisir très répandu et qu'il vaut mieux éviter de manifester votre passion pour les films de François Truffaut si vous n'êtes pas capable d'en parler avec un spécialiste de la question !

Les réponses à éviter

Déconnecté : « Au cinéma ? Ça fait longtemps que je n'y suis pas allé(e). Le dernier film que j'ai vu, je crois que c'était le Grand Bleu. »

Blasé : « Je n'aime pas trop le cinéma. »

Des réponses possibles

Vous n'allez pas souvent au cinéma « J'ai été très occupé(e) ces derniers mois par l'obtention de mon diplôme et cela fait quelque temps, à mon grand regret, que je ne suis pas allé(e) au cinéma. Mais je pense aller voir prochainement le dernier film de Pedro Almodovar sorti cette semaine. »

Vous allez de temps en temps au cinéma « Le dernier film qui m'a vraiment marqué, mais qui n'est peut-être pas le dernier que j'ai vu, est Ça commence aujourd'hui, du réalisateur Bertrand Tavernier.

Vous êtes un(e) vrai(e) accro des salles obscures : Le titre du (ou des) dernier(s) film(s) que vous avez vu(s) doit venir spontanément. Libre à vous, ensuite, de compléter en citant des réalisateurs, des acteurs, des genres, etc.

Quel est l'événement qui vous a le plus marqué(e) ces derniers mois ?

Vous ne rencontrerez pas forcément cette question pendant l'entretien, mais plutôt sur certains dossiers de candidature. Dans un premier temps, **le recruteur voudra tout simplement savoir si vous suivez l'actualité, si vous vous sentez impliqué par ce qui se passe autour de vous, en dehors de votre diplôme, de votre école, de vos sorties entre amis.**

Attention à ceux qui prendront la question sur un plan trop personnel et citeront un événement familial ! Dans un deuxième temps, il peut s'intéresser à votre capacité à hiérarchiser les événements.

« Un manager est quelqu'un qui doit gérer des priorités, il doit donc être capable de les définir ».

Si vous êtes jeune diplômé, on peut vous accorder le crédit de l'insouciance sur cette question, mais tentez quand même de répondre, quitte à citer simplement un événement qui a eu lieu dans la semaine.

À priori, on ne vous demandera pas de vous lancer dans un débat idéologique une fois que vous aurez répondu, mais vous devez quand même être capable de dire pourquoi cet événement, en particulier, vous a marqué.

Les réponses à éviter

Égocentrique : « L'obtention de mon diplôme ! » ou « L'obtention de mon permis de conduire, je n'y croyais plus ! »

Cocooning : « La naissance de mon petit neveu » ou « Les 80 ans de ma grand-mère. »

Blasé (toujours le ou la même !) : « Bah, rien. »

Des réponses possibles

« On a souvent tendance à se souvenir des grandes catastrophes et spontanément, c'est le tremblement de Terre en Turquie qui me revient en mémoire. »

« Sur le plan économique, je crois que le sujet qui a particulièrement occupé le devant de l'actualité ces derniers mois concerne les mouvements de fusion entre les grandes banques françaises et plus particulièrement l'OPE lancée par la BNP sur la Société générale et Paribas. »

Quelle est la personne que vous estimez / qui vous a marqué(e) le plus ?

Vous retrouverez cette question, plus souvent sous la forme écrite, que directement au cours d'un entretien.

Vous avez alors l'embarras du choix pour répondre, depuis « mon père ce héros » jusqu'à Gandhi, en passant par l'un de vos professeurs, un héros virtuel, un personnage médiatique du monde politique, du show-business, etc.

Évitez quand même de sortir complètement du cadre professionnel, en citant les 2B3 ou Madonna !

Ce type de question permet au recruteur de mieux cerner vos valeurs (ce qui vous marque ou attire votre attention de manière positive).

Vous pouvez en profiter pour vous démarquer de vos concurrents, surtout si jusqu'à présent vous êtes resté très neutre dans vos propos. **N'hésitez pas alors à citer un personnage original dont vous êtes capable de parler avec chaleur.**

En sortant de votre réserve, vous prenez peut-être le risque de déplaire, mais n'oubliez pas que le recruteur aura recours uniquement à ses notes et à sa mémoire pour se souvenir de vous.

Les réponses à éviter

Peu analytique : « Je ne sais pas, c'est difficile de répondre à cette question. »

Peu synthétique : « Il y a trop de personnes, je ne sais pas quoi répondre. »

Des réponses possibles

« Lorsque vous me posez cette question, je pense à l'un de mes professeurs de seconde et de première qui enseignait le français. Il était passionné par sa matière et cela se ressentait. Ses cours étaient captivants. Pour aborder un nouvel auteur ou un nouveau thème, par exemple, il s'appuyait sur un événement qui s'était déroulé dans la semaine. Du coup, tout le monde avait envie d'en savoir plus. »

« J'ai été pendant très longtemps en admiration devant mon père. Il a abandonné ses études pour épouser ma mère qui était enceinte. Le seul travail qu'il ait trouvé était un poste d'ouvrier qui ne correspondait pas à ses ambitions. Il a suivi des cours du soir pour devenir ingénieur. Et aujourd'hui, il dirige sa propre entreprise. Ce type de parcours me plaît beaucoup. »

« J'ai beaucoup d'admiration pour des personnalités comme Mère Teresa qui ont tout sacrifié de leur vie pour se consacrer aux plus démunis. D'une manière générale, je trouve les personnes qui ont une vocation humanitaire très estimables. »

Lisez-vous régulièrement la presse ?

« Dites-moi ce que vous lisez et je vous dirai qui vous êtes »... telle pourrait être la devise des recruteurs qui posent cette question. Pour d'autres, il s'agit aussi de vérifier vos sources d'information.

Dans tous les cas, il est préférable de lire la presse, au moins un quotidien et éventuellement quelques news magazines, vous montrerez ainsi votre esprit d'ouverture et puisque vous êtes réellement en recherche d'emploi, vous êtes quand même sensé lire certains titres pour les petites annonces !

Indiquez quelques journaux et magazines (dont vous connaissez le prix et le jour de parution au cas où le recruteur voudrait vérifier vos dires) mais faites attention à la connotation politique de certains titres. En citant l'Express, le Monde, les Échos ou la Tribune, vous ne prendrez aucun risque.

En revanche le Figaro ou Marianne sont déjà plus marqués. Et si vous affirmez lire l'Huma, il faudra assumer votre choix...

Enfin, n'oubliez pas de citer la presse professionnelle du secteur dans lequel vous postulez. Si vous recherchez un emploi dans l'informatique, par exemple, on ne vous pardonnera pas de ne pas lire au minimum 01 Informatique et le Monde informatique.

Les réponses à éviter

Déborderé : « Non, je n'ai pas tellement le temps. »

Désabusé : « Non, vous savez les journalistes... »

Des réponses possibles

« Oui, je suis abonné(e) à Libération et chaque matin, je lis le journal pour m'informer de

l'actualité. »

« Je suis un gros lecteur de presse magazine essentiellement. Chaque semaine, je lis l'Expansion, le Nouvel Économiste, l'Express, le Nouvel Observateur... »

« Je ne lis pas la presse de manière attentive tous les jours, mais le Monde assez souvent. En revanche, j'essaie de lire toutes les revues qui concernent mon secteur d'activité. »

Vous intéressez-vous aux nouvelles technologies de l'information ?

Ou si vous préférez : « avez-vous un accès à Internet ? » ou « avez-vous un e-mail ? », voilà le sens de cette question de plus en plus présente dans les entretiens de recrutement.

À l'heure où nombre d'entreprises recrutent via Internet et où il devient possible de déposer directement son CV sur le réseau des réseaux, il est impensable de ne pas savoir l'utiliser, surtout si vous sortez de l'université après un bac+4 ou bac+5 (vous êtes sensé avoir effectué des recherches dans le cadre de vos études) ou d'une grande école de commerce et d'ingénieurs disposant toutes ou presque d'un site web.

Si vous possédez un e-mail personnel, vous avez intérêt à l'indiquer sur votre CV. De fait, le recruteur ne vous posera peut-être même pas la question, tant la réponse sera évidente !

Les réponses à éviter

Coupé du monde : « C'est-à-dire ? Que voulez-vous dire par nouvelles technologies de l'information ? »

Des réponses possibles

« Oui, ça me passionne même. J'ai un accès à Internet chez moi, et j'utilise tous les jours mon e-mail pour communiquer aussi bien de manière professionnelle qu'avec mes ami(e)s. »

« Oui, d'ailleurs, pour ma recherche d'emploi, je consulte de nombreux sites qui proposent des offres d'embauche comme www.letudiant.fr par exemple. »

« Oui, c'est même devenu un réflexe chez moi, quand j'ai besoin d'une information, de consulter d'abord le web. Souvent je trouve ce que je cherche et je gagne du temps. »

Quelles sont vos qualités ?

Aucun piège ne se dessine derrière cette question pratiquement incontournable lors des entretiens et que vous pouvez retrouver sous différentes formes

« quels sont vos points forts ? »

« avez-vous des valeurs morales ? »

« qu'est-ce que vous aimez le plus ? ».

Le recruteur attend surtout en retour une certaine honnêteté intellectuelle et une capacité à réfléchir sur vous-même.

Pour préparer , vous pouvez toujours faire le tour de vos relations (parents, ami(e)s, et pourquoi pas vos professeurs) en leur demandant ce qu'elles pensent de vous. Restez sur le terrain professionnel. Leurs réponses vous fourniront une base de travail, mais gardez toujours à l'esprit que les qualités qui intéresseront le recruteur sont celles qui seront le plus en adéquation avec le poste proposé. Si vous briguez un poste de financier, évitez de dire que vous manquez de rigueur ! Rien ne sert d'annoncer que vous êtes un fin gourmet si vous recherchez un emploi dans le BTP. En revanche, ce trait de votre personnalité peut éventuellement être un atout dans l'agroalimentaire (à condition de bien le vendre).

Attention également au retour de bâton : **une qualité peut aussi devenir un défaut selon le type de mission.**

Être très curieux par exemple est plutôt positif si vous envisagez de devenir journaliste, mais une vraie calamité si vous postulez dans l'armée ! Des qualités pour un poste précis.

Pour répondre le mieux possible à cette question, vous devez avant tout étudier l'offre d'emploi afin de déterminer quelles sont les qualités les plus adaptées au profil recherché.

Si vous souhaitez devenir secrétaire, on vous pardonnera difficilement de ne pas affirmer spontanément que vous êtes très organisée, même si ça vous paraît évident.

Par ailleurs, n'oubliez jamais que capacité d'adaptation, disponibilité et polyvalence restent des qualités très appréciées, quel que soit le travail auquel vous postulez. D'une manière générale, pensez à illustrer vos propos par des exemples précis ou des situations concrètes que vous aurez puisés dans votre expérience.

Les réponses à éviter

Passe-partout : « Je suis dynamique et très motivé(e) », c'est le minimum que l'on puisse attendre d'un candidat à l'emploi ! Si vous êtes réellement dynamique, prouvez-le par des actions telles que la prise d'initiatives, l'implication dans un projet ou encore le déblocage d'une situation.

Des réponses possibles

Il n'est pas facile d'avoir l'air modeste lorsqu'on s'envoie des fleurs.

Pour rester neutre, commencez vos phrases par « on dit de moi que je suis... », « on me reconnaît des qualités de... », etc.

Évitez également l'utilisation d'adverbes tels que « peu » ou « très », qui indiquent justement que vous êtes « peu sûr » ou « très sûr » de vous :

« Je n'ai certes pas encore beaucoup d'expérience, mais ça ne m'empêche pas d'être quelqu'un de mature. En tout cas, j'ai apprécié d'avoir eu des responsabilités durant mes stages et d'avoir pu montrer mes compétences. »

« Je pense avoir le contact facile. En tout cas, lorsque je suis en société, je n'ai aucun problème pour lier connaissance avec des personnes que je ne connais pas. »

« Je suis quelqu'un d'enthousiaste. Je me passionne pour ce que je fais et en général, je fédère les gens qui m'entourent. C'est, en tout cas, ce que j'ai eu l'occasion de constater dans le cadre familial et amical et également au cours de mes stages. »

« Je sais prendre du recul. En tout cas, je parviens assez facilement à avoir une vision d'ensemble sur un projet et à définir précisément quels vont être les points forts et les points faibles. »

« Je suis consciencieux(se). J'aime que le travail soit bien fait et s'il le faut, j'y consacre le temps nécessaire, quitte à travailler un peu plus tard le soir. »

« Je suis réactif(ve) et organisé(e). Lorsque j'ai beaucoup de travail, j'arrive assez facilement à établir une liste des priorités afin de régler les problèmes un par un et surtout d'éviter de prendre du retard. »

« Je sais prendre des décisions quand les situations l'exigent. En tout cas, j'ai assumé ce rôle sans difficulté lorsque j'étais président(e) du BDE (bureau des élèves), car c'est moi qui devais trancher à chaque fois qu'un problème se présentait. »

« La polyvalence est ma principale qualité. J'aime beaucoup découvrir des choses nouvelles et diversifier mon horizon. Je n'ai rencontré jusqu'ici aucun problème pour m'adapter à des situations ou des personnes différentes ou travailler sur plusieurs projets en même temps.»

Quels sont vos défauts ?

Devant cette question, tous les candidats aimeraient déclarer : « je n'ai pas envie de parler de mes défauts ».

Mais comme c'est impossible, il faut bien trouver quelque chose à répondre.

« En fait, il faut souvent avoir derrière soi plusieurs années d'expérience pour se connaître professionnellement et ainsi savoir quels sont ses points faibles ».

Si vous êtes jeune diplômé, vous devez donc vous projeter dans le futur (ce qui vous évitera déjà de répéter inutilement ce que votre entourage dit de vous depuis votre plus jeune âge).

En fait, pour vous, il s'agit d'éviter de répondre par mégarde à la question suivante : « quels sont les défauts qui pourraient nuire à ce poste ? ».

Si vous êtes désordonné par exemple et postulez un emploi de documentaliste, vous n'êtes pas sur la bonne voie !

Il en va de même si vous êtes sédentaire alors que le poste exige de nombreux déplacements...

Dans tous les cas, vous ne pouvez pas maîtriser toutes les données du poste et de son environnement.

« Il existe parfois des mots-clés qui éliminent d'office le candidat qui les prononce », indique un recruteur. Si vous annoncez par exemple : « je suis susceptible », et que votre éventuel futur directeur est très caustique, vous aurez certainement du mal à travailler avec lui.

Quoi qu'il en soit, mieux vaut toujours présenter les informations sous un angle positif.

Dites

« je suis trop rigoureux(se) » plutôt que « je n'aime pas le laxisme »,

« je suis jusqu'au-boutiste » plutôt que « je suis entêté(e) »

« je suis perfectionniste » plutôt que « je suis maniaque », etc.

Par ailleurs, soyez honnête avec vous-même et évitez d'annoncer comme défaut une simple qualité exacerbée du genre :

« je suis trop franc(he) »

« je suis trop dynamique ».

Un recruteur peut vous demander de lui citer trois défauts (en général il exigera aussi trois qualités).

Il est donc toujours préférable de préparer une liste pour ne pas sécher bêtement sur le troisième.

À l'inverse, il peut aussi vous demander : « quel est votre défaut / qualité principal(e) ? ».

Enfin, essayez toujours de terminer par une note positive.

Gardez à l'esprit qu'un défaut que l'on combat finit par devenir un atout puisque vous en avez pris conscience. Si vraiment aucun défaut ne vous vient à l'esprit, vous pouvez répondre sur le chapitre de vos compétences en précisant ce qu'il vous faudra améliorer pour exercer le poste, tout en prenant le risque que le recruteur décèle votre subterfuge.

Les réponses à éviter

Banal :

« J'ai les défauts de mes qualités et les qualités de mes défauts. »

« Je suis tenace jusqu'à l'entêtement. »

« Exigeant(e) avec moi-même, je le suis également avec les autres. »

« Ma grande franchise m'a parfois joué des tours. »

« Mon enthousiasme me pousse parfois à l'excès. »

Prétentieux

« Mes défauts sont minimes par rapport à mes qualités. »

À prouver

« Je ne pense pas avoir de défauts majeurs. »

Des réponses possibles

« On dit de moi que je suis un(e) grand(e) bavard(e), mais en fait, c'est chez moi une façon d'amener les autres à parler d'eux. »

« On me dit souvent que j'ai tendance à être dirigiste, mais j'essaie de compenser en discutant avec mes collègues avant de prendre une décision. »

« J'ai conscience de mon manque de répartie mais j'essaie de m'améliorer en participant à des discussions animées entre amis. »

« Je manque encore d'assurance mais je pense que ma timidité est due à mon manque d'expérience. En effet, lorsque je commence à me sentir bien dans un groupe, je suis capable de m'investir et de faire des propositions. »

« J'ai un problème avec le temps. Il m'arrive d'être en retard à un rendez-vous ou de prolonger une réunion. Mais j'en ai conscience, je fais de gros efforts et je crois avoir déjà bien progressé. »

« J'ai encore des difficultés pour m'exprimer parfaitement en anglais, même si je peux suivre une conversation ; mais je tente d'améliorer ma pratique, notamment lors de séjours à l'étranger. »

« Ma connaissance d'Excel est moins approfondie que celle de Word, mais je possède un ordinateur personnel sur lequel je m'entraîne régulièrement. »

Quelle est votre principale caractéristique ?

Le recruteur peut aussi vous demander :

« Quelle est votre tendance générale ? / Votre dominante ? / le trait principal de votre personnalité ? ».

Si vous annoncez sans hésitation : « je suis un manager avant tout », « je suis juriste dans l'âme » ou encore « ce que j'aime par-dessous tout dans mon métier, c'est l'aspect relationnel », **le recruteur reconnaîtra en vous le spécialiste**, plutôt doué dans son domaine.

En revanche, si vous ne comprenez pas la question ou si vous hésitez avant de répondre, votre comportement révélera plutôt une personnalité touche-à-tout et un esprit ouvert.

Dans les deux cas, votre attitude peut être perçue de manière positive ou négative, tout dépend des qualités requises pour le poste à pourvoir.

Les réponses à éviter

Mal préparé : « Je ne comprends pas votre question. »

Des réponses possibles

Vous vous sentez polyvalent(e):

« Je me considère plutôt comme quelqu'un de polyvalent, capable de mener un projet de manière autonome, mais aussi de participer à une réalisation collective. Mes goûts sont aussi très éclectiques, j'aime les matières scientifiques, mais je ne déteste pas pour autant la littérature ! »

Vous vous reconnaissez des caractéristiques :

« Je pense être quelqu'un d'énergique et de dynamique. Lorsqu'il faut régler un problème ou mettre les bouchées doubles pour terminer un dossier, je réponds présent(e). C'est sans doute ce qui me caractérise le plus. »

« On m'a souvent dit que j'avais de bonnes qualités relationnelles, c'est surtout, je crois, ce qui me caractérise. »

Que pourriez-vous améliorer dans votre personnalité ?

Vous avez déjà présenté vos défauts et vos qualités... et voilà que vous n'êtes pas encore au bout de votre autocritique !

Cette fois le recruteur veut tester votre humilité et votre capacité à vous remettre en question :

avez-vous réellement conscience de vos lacunes et êtes-vous prêt à y remédier ?

Sur cette question, vous pouvez répondre en citant un défaut ou une compétence, sachant qu'il est plus facile d'améliorer une compétence... qu'un défaut. **Là encore, pensez toujours au poste à pourvoir et ne donnez pas au recruteur une information rédhibitoire !**

Les réponses à éviter

Modeste : « Oh... pas grand-chose, je suis parfait(e). »

Des réponses possibles

« Je pense pouvoir améliorer mon anglais. »

« Je ne suis peut-être pas assez extraverti(e). Dans un groupe, j'écoute plus que je ne parle, on me trouve ainsi plutôt réservé(e), ce qui n'est pas le cas. Je devrais m'exprimer davantage. »

« Quand je n'aime pas quelqu'un ou que je n'apprécie pas une situation, cela se voit immédiatement sur mon visage. Or, cela pourrait me rendre service parfois d'être moins émotif(ve). »

« Je ne lis pas assez et c'est un tort. Mais j'ai l'intention de prendre des abonnements à divers magazines. »

« Je suis trop direct(e) et je me suis déjà rendu compte que les gens n'appréciaient pas forcément mes réparties... »

Estimez-vous avoir de la chance ?

Ou plutôt : « vous considérez-vous responsable de ce qui vous arrive ? ».

Voilà exactement ce qui intéresse le recruteur dans cette question. Du moins, dans un premier temps... car juste après, une deuxième question lui viendra à l'esprit : « pourquoi pensez-vous que ce qui vous arrive puisse être (ou ne pas être) lié à la chance ? ».

Dans l'univers professionnel, il est plutôt bien vu d'être né sous une bonne étoile... à condition de ne pas en profiter d'une manière insolente ! Il faut reconnaître avoir bénéficié de la chance à certains moments de votre vie (l'optimisme est très apprécié), sans pour autant affirmer que tout vous tombe du ciel.

Et dans tous les cas, pensez à préparer des exemples précis au cas où le recruteur voudrait en savoir plus.

Les réponses à éviter

Fataliste : « Non, je n'ai jamais rien gagné dans ma vie et ce sera toujours comme ça ! »

Déprimé : « En principe oui, mais ces temps-ci, je ne sais pas ce qui m'arrive, je n'ai vraiment pas de bol. »

Parano : « Non pas vraiment, en général quand il y a un problème, c'est sur moi que ça tombe ! »

Persécuté : « On ne peut pas dire que j'en ai eu depuis ce matin. D'abord, mon réveil n'a pas sonné, je me suis donc réveillé(e) en retard. Parti(e) alors en courant, j'ai quand même raté le bus. J'ai donc attendu le suivant qui est arrivé en retard et bondé ! Comme j'avais mal lu sur le plan la route pour venir, je me suis trompé(e) d'arrêt et j'ai dû marcher vingt minutes sous la pluie, etc. »

Des réponses possibles

« Je dirais que j'ai plutôt bénéficié d'opportunités que de chance. »

« Je ne sais pas si j'ai réellement de la chance, j'essaie en tout cas de la provoquer. »

« Jusqu'à présent je ne me suis pas trop mal débrouillé(e) dans mes études et dans ma carrière, en partie grâce à la chance ou plutôt à certaines opportunités que j'ai su saisir. »

Etes-vous ambitieux(se) ?

Personne ne répond par la négative à cette question ! Mais ce qui intéresse le recruteur, c'est de mesurer le degré de votre ambition.

Il ne se contentera pas de , mais vous demandera sûrement ensuite : « comment définiriez-vous l'ambition ? » ou « qu'est-ce qu'un ambitieux, selon vous ? ».

S'il vous pose cette question, c'est sûrement parce que le poste à pourvoir est évolutif, qu'il s'agisse d'assumer des responsabilités ou d'encadrer une équipe, dans un contexte difficile. Pour répondre, vous devez démontrer votre ambition au travers des sacrifices et efforts que vous avez fournis pour arriver là où vous êtes. « **Le vrai ambitieux est quelqu'un de très actif et ses actes le prouvent, le faux ambitieux claironne beaucoup, mais agit moins** ».

Les réponses à éviter

Insolent : « Oui, bien sûr. Pourquoi, pas vous ? »

Pantouflard « Ben, oui, mais pas trop vite. Évoluer, ça oblige aussi à prendre des responsabilités... »

Pressé « Oui, je me suis fixé(e) comme objectif d'être responsable d'équipe dans six mois, sinon je cherche un autre emploi. »

Des réponses possibles

« Je pense être quelqu'un d'ambitieux. J'ai accepté un premier poste dans une région de l'est de la France avec l'objectif ensuite de pouvoir intégrer le siège parisien du groupe. »

« Oui, je crois. En tout cas, je mets tout en œuvre pour trouver un emploi à la mesure de mon ambition. Je recherche un poste qui me permettra de pratiquer couramment l'espagnol et je me déplace pour des entretiens qui se déroulent aussi bien en France qu'en Espagne. »

Qu'est-ce qui vous fait avancer dans la vie ?

Avec ces questions, le recruteur veut tout simplement connaître vos principaux facteurs de motivation.

Ces derniers peuvent être très nombreux : l'argent, le pouvoir, la prise de responsabilités, l'accomplissement intellectuel, une meilleure connaissance d'un secteur, la reconnaissance sociale, la qualité de la vie, l'appartenance à un grand groupe, la possibilité d'apprendre quelque chose, la réalisation de projets motivants, etc.

Peu importent finalement ceux qui vous concernent, **ce qui intéressera surtout le recruteur c'est l'ordre dans lequel vous allez les classer. Il aura ainsi une idée très précise de vos priorités**

professionnelles... qui ne doivent quand même pas être trop éloignées du poste à pourvoir !

Si vous postulez un emploi de cadre commercial, par exemple, le recruteur ne sera pas choqué d'apprendre que votre première motivation est de gagner de l'argent. À noter qu'un recruteur peut aussi obtenir le même type de réponse en vous demandant : « comment définiriez-vous la réussite ? » ou encore « qu'est-ce qui vous motive ? ».

Les réponses à éviter : Frimeur : « Je veux travailler dans une entreprise connue qui fabrique des produits de marque. »

Des réponses possibles

Faites très attention à , elle doit être en liaison avec l'entreprise dans laquelle vous postulez.

S'il s'agit d'une PME qui ne peut pas vous offrir un salaire très important, évitez de dire que vous souhaitez avant tout gagner de l'argent.

Si, à travers le discours du recruteur, vous avez compris que le poste n'est pas évolutif, n'insistez pas sur votre désir de progression, etc.

Le goût pour les produits de la marque : « J'ai envie de travailler pour une entreprise dont j'aime les produits. »

Prendre des responsabilités : « Le fait de pouvoir s'impliquer de A à Z dans un projet. »

Quel est votre signe astrologique ?

Bienvenu au royaume de l'irrationnel avec cette question !

Il en existe bien d'autres du même acabit. Certains chefs d'entreprise ont leur marotte et s'ils pensent que les « Cancer » ont l'esprit de contradiction, vous ne les ferez pas changer d'avis.

Face à ce genre de question, vous ne pouvez qu'annoncer la vérité et adienne que pourra. Un petit indice cependant : si le recruteur vous la pose, c'est qu'il y attache de l'importance. **Évitez donc d'avoir l'air surpris ou ironique et répondez le plus naturellement possible.**

Les réponses à éviter

Méfiant : « Je suis du signe du Verseau. Mais ça a une importance pour le poste ? »

Défaitiste : « Si je vous dis que je suis Bélier, vous n'allez pas trouver ça bien, c'est ça ? »

Des réponses possibles

Dire la vérité, sans autre commentaire : « Je suis du signe du Lion », « Je suis du signe de la Vierge », etc.

Fumez-vous ?

Si l'on vous pose la question, ce n'est pas pour vous offrir une cigarette... mais bien au

contraire, parce que beaucoup de patrons sont las d'arbitrer dans leur entreprise les débats entre fumeurs et non-fumeurs. **Dans la majorité des cas, pour éviter les ennuis, l'entreprise préfère embaucher un non-fumeur (à moins de postuler dans une PME où tout le monde fume).**

Il est bien entendu que ce critère n'est pas primordial lors du recrutement ; il serait donc inutile de mentir tout en sachant que si vous êtes complètement dépendant de la cigarette, vous aurez forcément beaucoup de mal à travailler dans cette entreprise.

En tant que fumeur raisonnable, répondez en indiquant votre consommation et en montrant votre bonne volonté face aux non-fumeurs. De toute façon, le recruteur n'hésitera pas à être très clair sur la politique de l'entreprise concernant l'usage de la cigarette.

Les réponses à éviter

Avide, voire en manque : « Ah oui, merci ! »

Des réponses possibles

Vous ne fumez pas :

« J'ai arrêté voici deux ans. » / « Je ne fume plus. » / « Je n'ai jamais fumé. », etc.

Vous fumez :

« Oui, je fume en moyenne dix cigarettes par jour, mais je travaille actuellement dans un bureau non fumeur et je fume principalement le soir, à mon domicile. » ou « Oui, mais j'envisage sérieusement d'arrêter. », etc.

Etes-vous en bonne santé ?

Il faut impérativement rassurer le recruteur à ce sujet.

S'il pose la question c'est soit parce que le métier exige de bonnes aptitudes physiques (pour travailler en extérieur ou bien de nuit, vous déplacer souvent ou résister au stress...), soit parce que vous lui semblez un peu affaibli (vous auriez dû décaler ce rendez-vous, plutôt que d'arriver grippé avec 40°C de fièvre).

Dans tous les cas, n'oubliez jamais que tout ce qui concerne votre santé reste personnel et que le recruteur n'aura jamais accès à votre dossier médical.

Si vous avez connu quelques problèmes de santé aujourd'hui résolus, mieux vaut ne pas en parler. Ce n'est pas en inspirant la pitié que vous trouverez un emploi.

Les réponses à éviter

Trop personnel : « Je souffre de problèmes cardiaques depuis mon plus jeune âge. En fait, je ne peux pas faire d'efforts physiques intenses car j'ai un souffle au cœur. »

Des réponses possibles

« J'ai tenu à assurer ce rendez-vous, mais en fait je suis grippé(e) depuis deux jours. Rien de grave,

mais je manque peut-être d'un peu d'énergie ? »

« Bien sûr, juste un rhume de temps à autre comme tout le monde. »

Que ne supportez-vous pas ?

Cette question, en apparence plutôt banale, est excessivement délicate !

Elle peut être très révélatrice de votre personnalité et permettre au recruteur de vérifier une intuition.

Elle peut aussi vous mettre en posture difficile par rapport à l'entreprise ou au poste proposé (si vous énoncez exactement ce que le recruteur ne doit pas entendre).

Dans tous les cas, il est impératif de nuancer votre jugement !

Vous pouvez dire que vous avez du mal à accepter l'intolérance, la malhonnêteté, la mauvaise foi, l'injustice, l'hypocrisie ou la curiosité mal placée (c'est d'ailleurs ce que répondent la majorité des candidats)... mais on vous demandera sans aucun doute de définir ces termes.

Dans l'idéal, essayez d'être sincère et neutre.

Ne vous faites pas non plus trop violence : rien ne sert de vouloir absolument occuper un poste dans lequel vous serez peut-être très mal à l'aise. Cette question permet à certains recruteurs de mieux cerner vos aspirations en comprenant parfaitement ce que vous ne voulez pas faire.

Ils peuvent aussi vous demander plus directement : « quelles sont les tâches qui vous rebutent le plus ? », faites alors attention de ne pas énumérer les composantes du poste à pourvoir.

Les réponses à éviter

Insoumis : « Je n'aime pas que l'on me donne des ordres. », « Je n'apprécie pas que l'on soit derrière moi à regarder mon travail. »

Imprudent : « Je peux difficilement m'entendre avec des personnes qui travaillent 24 heures sur 24. », « Rien ne m'énerve plus que les gens incapables de prendre des décisions. »

Des réponses possibles

« Je n'aimerais pas avoir à licencier des gens. »

« Je suis quelqu'un de franc et direct et je n'apprécie pas beaucoup le manque de transparence. »